

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

Payé : 14/10/2018

5534032153 0004

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

La loi rend obligatoire le règlement de cette somme par paiement en ligne ou par prélèvement.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. MORLAAS
9 AV. DES ECOLES
64160 MORLAAS

eco' pli 13 VITROLLES PIC 25.09.18 CI0202



5534032153 0004

M SAMPIETRO UMBERTO
RTE DE SENDETS
AUGAROTS
64160 MORLAAS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 32 398 354 457
Référence de l'avis : 18 64 4263296 04

Numéro de propriétaire : 405 S00135Y

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 0550 MBTV8X
M SAMPIETRO UMBERTO

PROP/INDIVIS MBTV8Z
MME BONNET MARTINE J

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 10/08/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2018

1 550,00 €

Vous pouvez adhérer au prélèvement en renvoyant le talon d'adhésion ci-dessous au centre d'encaissement mentionné à l'aide de l'enveloppe retour jointe avant le 15/10/2018. Votre prélèvement sera effectué dès réception.

ATTENTION : SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Partie à détacher suivant les pointillés

Pour payer par smartphone ou tablette, flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »



Voir explications à la rubrique « Comment payer vos taxes foncières ? »

Rendez-vous sur impots.gouv.fr, si vous souhaitez :

vis d'impôt, dans « Mon espace – particulier » (disponible uniquement pour les particuliers)
détails sur votre taxe foncière, en consultant la brochure pratique « Impôts locaux » disponible sur Particulier > Mes taxes... > Quels impôts dois-je payer ?
détails sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, dans Professionnel > Gérer mon entreprise/ je suis propriétaire ou je suis occupant d'un local professionnel > LES GRANDS PRINCIPES DE LA RÉVISION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS